



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 30 du 10 avril 2020

- Hebdo -

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

SOMMAIRE

n° 30 du 10 avril 2020

- Hebdo -

ARS

Arrêté ARS PDL DG/DSU/2020/01 du 3 avril 2020 portant agrément régional d'une association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique (UDAF DE LA VENDEE)

Agence Régionale de Santé
des Pays de la Loire

ARRETE ARS PDL/DG/DSU/2020/01

Portant agrément régional d'une association représentant les usagers
dans les instances hospitalières ou de santé publique

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DES PAYS DE LA LOIRE**

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L.1114-1, R.1114-1 à R.1114-16 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;

VU l'avis de la commission nationale d'agrément dans le procès-verbal de la séance du 21/01/2020 ;

ARRETE

Article 1^{er}

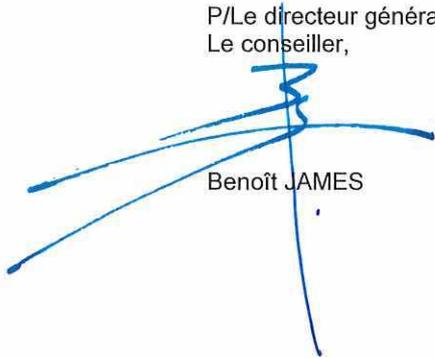
Est agréée au niveau de la Région Pays de la Loire pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, pour une période de cinq ans, à compter du **20/07/2020**, l'**union départementale des associations familiales de la Vendée**, dont le siège social est situé 119 boulevard des Etats-Unis à La Roche-sur-Yon (85017).

Article 2

Le conseiller auprès du directeur général de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Nantes, le - **3 AVR. 2020**

P/Le directeur général,
Le conseiller,


Benoît JAMES

